

<https://enseignants.se-uns.org/Les-comites-locaux-ecole-entreprise-plus-de-relations-avec-l-entreprise-dans>



Enseignants de l'Unsa

Les comités locaux école entreprise : plus de relations avec l'entreprise dans nos LP

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : lundi 16 janvier 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Comme souvent, nos politiques veulent réformer alors que des solutions existent déjà.

Pour le SE-Unsa, le comité local école entreprise (Clée) serait la solution à un bon nombre de vœux présidentiels sur le lycée professionnel. Ce Clée aurait vocation à accentuer la visibilité des échanges entre l'École et le monde économique et à structurer opérationnellement la relation École-entreprise avec les dispositifs existants.

Le Comité local école entreprise (Clée), qu'est ce que c'est ?

Créé au niveau d'un ou de deux bassins d'éducation, le Clée est un lieu de ressources et d'échanges entre les entreprises et les établissements scolaires sur la relation *emploi/métiers - formation*.

Le Clée établit un rapprochement entre les entreprises et les établissements scolaires autour des axes suivants :

- l'orientation des jeunes et l'insertion professionnelle ;
- l'image des métiers auprès des familles ;
- les stages en entreprise et les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) ;
- l'aide à l'organisation de formations en alternance sous statut scolaire et en apprentissage ;
- la connaissance mutuelle entre le monde de l'entreprise et le monde de l'éducation et notamment la relation *Formation/Emploi*.

Les actions engagées s'inscrivent souvent dans des conventions de partenariat.

Les partenaires

Le Clée est un regroupement de représentants des mondes :

- de l'éducation : collèges, lycées, lycées agricoles, et de centre d'information et d'orientation (CIO)
- de l'économie : entreprises, clubs d'entreprises, organisations, associations...
- de l'insertion et de l'emploi : mission locale, Pôle emploi, Maison de l'emploi, comité du bassin d'emploi et éventuellement des collectivités territoriales (communauté de communes, conseil départemental...), des parents d'élèves...

Le Clée est co-piloté par un personnel de direction de collège ou de lycée public et par un représentant du monde économique.

Un comité de pilotage, composé de manière équilibrée de représentants des mondes de l'éducation, économique, de l'insertion et de l'emploi..., définit les objectifs prioritaires et les actions à mettre en place.

Les écueils

Actuellement, nous notons quelques freins au bon fonctionnement de ces Clée :

- les relais de diffusion de la part des DSDEN devraient être meilleurs,
- le suivi de la mission académique est indispensable pour leur bon fonctionnement,
- l'attribution de moyens (indemnités, heures) permettrait la mise en place de référents dans les établissements.

Ce dispositif pluri-institutionnel nécessite un accompagnement et une animation forte, ainsi qu'une valorisation des bonnes pratiques au sein du réseau.

L'avis du SE-Unsa

Les Clée se mettent déjà en place sur le territoire car une circulaire de 2016 en demandait la généralisation. Ils

répondent à bon nombre des problématiques énoncés par le président mais en restant une structure complémentaire au lycée professionnel sans en impacter son fonctionnement.

Bibliographie :

DELAMARE Frédérique, LEFAUX Frédéric, « Les comités locaux École-Entreprise (CLEE) », Administration & Éducation, 2014/1 (N° 141), p. 67-71. DOI : 10.3917/admed.141.0067. :

<https://www.cairn.info/revue-administration-et-education-2014-1.htm>